



Cadre d'impact 2018-2023

Mission :

Développer avec tous les partenaires scolaires, postsecondaires et du marché du travail des expériences d'apprentissage qui mènent au bien-être et à la réussite des apprenantes et apprenants en fonction de leur cheminement et de leurs intérêts, tenant compte des caractéristiques particulières des communautés francophones.

Vision :

Tous les partenaires collaborent afin que tous les apprenantes et apprenants aient la possibilité de profiter pleinement d'expériences d'apprentissage diversifiées et de qualité qui assurent leur bien-être et réussite au sein d'un continuum d'éducation en langue française.

Valeurs :

La réussite de l'apprenante et de l'apprenant	L'appartenance à la francophonie	L'équité	La collaboration
<p>Nous croyons à l'importance d'accompagner toutes les apprenantes et tous les apprenants vers leur réussite par une approche différenciée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● en favorisant l'accessibilité des programmes et d'opportunités variées au sein de la communauté; ● en présentant et en valorisant les différentes options de programmes et d'établissements de langue française et bilingues; <ul style="list-style-type: none"> en les exposant à divers cheminements et occasions d'apprentissage qui favorisent le développement des connaissances et des compétences et leur permettent de prendre des décisions éclairées au sujet de leurs futures carrières et leurs cheminements d'emploi. 	<p>Nous croyons à l'importance de créer un milieu d'apprentissage et de construction identitaire qui vise le succès de l'apprenante et de l'apprenant afin qu'ils possèdent les connaissances et les compétences pour s'engager pleinement et contribuer à la vitalité d'une communauté francophone diversifiée. Nous croyons à l'éducation en langue française comme étant un grand atout, et ce, tant sur le plan culturel qu'économique.</p>	<p>Nous croyons à l'importance d'assurer un accès équitable aux programmes et aux services à toutes les apprenantes et tous les apprenants qu'ils soient inscrits dans une petite ou une grosse école, qu'ils proviennent d'un grand centre urbain ou d'une région éloignée.</p> <p>Nous croyons au bien-être et à la réussite de chaque apprenante et apprenant.</p>	<p>Nous croyons que le succès de l'initiative Destination réussite repose sur la force de la collaboration des partenaires, leur engagement, leur sens des responsabilités et leur respect des particularités régionales.</p>

Résultats immédiats	Résultats d'effet	Résultats d'impact
<p>Les conseils scolaires sont sensibilisés à l'offre de programmes de la Majeure Haute Spécialisation (MHS) qui répondent aux intérêts des différents itinéraires d'études.</p> <p>Les conseils scolaires sont sensibilisés à l'offre des cours à double reconnaissance de crédit (DRC) pour les apprenantes et apprenants dans les groupes cibles.</p> <p>Les conseils scolaires sont sensibilisés à l'offre de programmes en éducation coopérative qui répondent aux intérêts des différents itinéraires d'études.</p> <p>Les conseils scolaires sont sensibilisés à l'offre du Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) autant à titre de participants que celui d'apprentis inscrits.</p> <p>Les conseils scolaires sont sensibilisés à l'offre de certifications qui répondent aux intérêts des différents itinéraires d'études et les prépare pour le marché du travail.</p> <p>Les liens de collaboration entre les parties prenantes sont renforcés (comités DR, conseils scolaires, établissements postsecondaires, milieu de travail, Ministères – EDU et MFCU).</p> <p>Les apprenantes et apprenants sont sensibilisés aux expériences d'apprentissage qui s'offrent à eux au moyen des programmes variés (secondaire, postsecondaire, apprentissage et marché du travail).</p>	<p>Au moins 25 % des apprenantes et apprenants de la 11^e et 12^e année participent au programme de la MHS et au moins 60 % de celles et ceux de la 12^e année inscrits au programme obtiennent leur DESO avec le sceau de la MHS.</p> <p>Chacune des écoles de langue française ayant des élèves de la 11^e ou 12^e année, incluant celles qui offrent des cours pour les apprenantes et apprenants adultes jusqu'à 21 ans, atteint le taux de participation de 5% à un programme de DRC ou sinon augmente son taux de participation d'au moins 50% (par rapport au taux de 2016-2017).</p> <p>Au moins 25% des apprenantes et apprenants de 10^e, 11^e et 12^e années participent à un programme d'éducation coopérative, quel que soit le modèle de prestation (coop régulier, coop d'été ou coop en éducation permanente).</p> <p>Au moins 12,5% des apprenantes et apprenants de 11^e et 12^e années sont des participants au sein du PAJO.</p> <p>Au moins 1,5% des apprenantes et apprenants de 11^e et 12^e années sont inscrits comme apprentis au sein du PAJO.</p> <p>Toutes les écoles secondaires de langue française (100%) participent à l'une ou plusieurs des activités d'anticipation (ou projets de transition), en y inscrivant des apprenantes et apprenants. De plus, les taux d'appréciation suite à la participation à celles-ci sont comme suit, et ce, pour chacune des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Un minimum de 80% des apprenantes et apprenants sont satisfaits ou très satisfaits de leur expérience au sein des activités d'anticipation offertes. ● Un minimum de 80% des membres du personnel enseignant accompagnateur sont satisfaits ou très satisfaits de l'expérience vécue lors de chacune des activités d'anticipation et indiquent que l'activité est à répéter. ● 100% des représentantes et représentants des conseils scolaires siégeant aux comités de travail DR qui ont été impliqué dans l'activité auront indiqué qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits de l'organisation de l'activité et que celle-ci est à répéter. 	<p>Rétention des apprenantes et apprenants au sein du continuum d'apprentissage en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Écoles de langue française - Collèges de langue française - Universités de langue française et bilingues <p>Augmentation du taux d'obtention du diplôme pour les apprenantes et apprenants dans tous les itinéraires d'études.</p>

PLAN D'ACTION 2019-2020 - Région du CSO – Modifié le 20 novembre 2019

Buts de l'initiative : Grâce à une collaboration de tous ses partenaires, l'initiative Destination réussite a pour objectif d'offrir aux apprenantes et aux apprenants des occasions d'apprentissage novatrices, diversifiées et de qualité dans un environnement francophone, afin de les appuyer dans leur réussite scolaire et leurs transitions vers les études postsecondaires, la formation en apprentissage ou le marché du travail, et pouvoir ainsi les préparer à participer pleinement à l'économie.

Axes d'intervention et la répartition des fonds

1 ^{er} axe d'intervention	Concordance de la vision provinciale et régionale de l'initiative
2 ^e axe d'intervention	Gestion efficace et efficiente de la mise en œuvre à l'échelle régionale <ul style="list-style-type: none"> • Rencontres \$
3 ^e axe d'intervention	Communication 0 \$
4 ^e axe d'intervention	Programmes –\$ <ul style="list-style-type: none"> • Éducation coopérative –\$ • Double reconnaissance de crédits \$ (DRC) • Majeure Haute Spécialisation (MHS) – • Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) –\$ • Appui pour la promotion STIM - \$ • Projets Collaboratives - \$
5 ^e axe d'intervention	Transition après le secondaire

1er axe d'intervention : Concordance de la vision provinciale et régionale de l'initiative DR

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan annuel 19-20
Compréhension de l'initiative : 1.1 Collaborer avec les divers partenaires pour assurer la compréhension du but de l'initiative et des cibles qui font partie du Cadre d'impact 2018-2023	1.1.1 Présenter et expliquer le mandat, la mission, les valeurs et les cibles de DR à tous les nouveaux membres se joignant à la structure de fonctionnement de la région du CSO.	S.O.	Coordination régionale	Septembre 2019	
	1.1.2 Présenter et expliquer le mandat, la mission, les valeurs et les cibles de DR à tout nouveau partenaire clé susceptible de collaborer de près ou de loin avec les différents comités de la région.	S.O.	Coordination régionale	Septembre 2019	Rencontres de comité de travail, directeur et interconseils en septembre 2019. Rencontre d'équipe-conseil CSC Mon Avenir en Octobre 2019
	1.1.3 Consulter les membres des différents comités en vue de connaître les intérêts et les priorités régionales pour l'année en cours.	S.O.	Coordination régionale	Septembre 2019	

PLAN D'ACTION 2019-2020 - Région du CSO – Modifié le 20 novembre 2019

Collaboration provinciale envers l'atteinte des cibles : 1.2 Travailler en étroite collaboration avec les différents partenaires de la province liés à l'initiative DR	1.2.1 Reconnaître les réalités des trois régions et les principaux enjeux provinciaux liés à l'initiative DR pouvant faire obstacle à la réussite des apprenantes et apprenants et à l'atteinte des cibles provinciales.	S.O.	Coordination régionale	Continu	
	1.2.2 Représenter la région du CSO aux diverses sessions d'informations et activités de réseautage mises en œuvre par le Ministère (DR et IJECT), associations ou regroupements du domaine de l'éducation.	S.O.	Membres des trois comités Coordination régionale	Continu	
	1.2.3 Partager, aux partenaires de la province, les progrès accomplis par les différents comités du CSO, mettre en valeur leurs réussites et travailler, de manière proactive, vers l'atteinte des cibles provinciales.	S.O.	Coordination régionale Présidence du comité directeur	Continu	
	1.2.4 Analyser les plus récents rapports de données relatifs aux programmes MHS, DRC, COOP et PAJO avec les équipes de chacun des trois conseils scolaires.	S.O.	Comité interconseil Comité directeur Coordination régionale	Automne 2019	

PLAN D'ACTION 2019-2020 - Région du CSO – Modifié le 20 novembre 2019

Élaboration du plan d'action régional : 1.3 Évaluer l'impact au niveau régional des résultats visés par l'initiative	1.3.1 Compiler et analyser les taux de participation aux activités d'anticipation et projets de transition 2018-2019 en tenant compte de la rétroaction fournie par les participantes et participants et les représentants DR des conseils scolaires.	S.O.	Comité de travail Comité directeur Coordination régionale	Novembre 2019	
	1.3.2 Identifier les points forts et les points à améliorer à la suite de l'analyse des diverses données régionales.	S.O.	Comité de travail Comité directeur Coordination régionale	Septembre 2019	
1.4 Cibler les priorités visées en tenant compte du cadre d'impact provincial ainsi que des données et des besoins régionaux	1.4.1 Déterminer les priorités régionales liées aux programmes (DRC, MHS, COOP, PAJO), à la suite de l'analyse des données quantitatives et qualitatives.	S.O.	Comité interconseil Coordination régionale	Automne 2019	
1.5 Élaborer un plan d'action régional en lien avec le cadre d'impact provincial en tenant compte des données et des besoins régionaux	1.5.1 Présenter l'ébauche finale du plan d'action 2018-19 aux membres des divers comités pour validation.	S.O.	Comité directeur Comité interconseil	Avant le 20 novembre 2019	

2e axe d'intervention : Gestion efficace et efficiente de la mise en œuvre de l'initiative DR à l'échelle régionale

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan annuel 19-20
Collaboration régionale envers l'atteinte des cibles :	2.1.1 Mettre à jour et diffuser sur le Drive de chacune des comités tous les documents clés, dont la structure de fonctionnement régionale, le protocole de communication et le calendrier des activités 219-2020.	S.O.	Coordination régionale	Continu	
2.1 Assurer le bon fonctionnement de la structure de collaboration et appuyer les différents intervenants	2.1.2 Coordonner et animer les réunions des différents comités DR en tenant compte des demandes et priorités des membres (en audio, vidéo ou présentiel)	S.O.	Coordination régionale	Continu	
	2.1.3 Tenir des rencontres des différents comités en présentiel et via téléconférence. •	\$	Comité directeur Comité de travail Comité interconseil	Continu	
	2.1.4 Rédiger les comptes rendus et effectuer tous les suivis découlant des réunions des comités.	S.O.	Coordination régionale	Continu	
Collaboration régionale envers l'atteinte des cibles :	2.2.1 Rappeler, tout au long de l'année, les liens entre les activités régionales et les cibles provinciales 2018-2023, afin de travailler vers l'atteinte de buts communs.	S.O.	Coordination régionale	Continu	
2.2 Assurer la mise en œuvre du plan d'action régional	2.2.2 Veiller à ce que toute nouvelle initiative proposée par les membres des comités découle toujours des priorités régionales retrouvées dans le plan d'action et ait reçu, s'il y a lieu, l'aval du comité directeur.	S.O.	Coordination régionale	Continu	

PLAN D'ACTION 2019-2020 - Région du CSO – Modifié le 20 novembre 2019

Collaboration régionale envers l'atteinte des cibles :	2.3.1 Tenir des réunions avec la présidence du comité directeur (CSC Providence) pour faire état des progrès accomplis par les comités, relever les réussites et, lorsqu'il y a lieu, les défis et enjeux en lien avec chacun des cinq axes du plan d'action.	S.O.	Présidence du comité directeur Coordination régionale	Quatre (4) réunions	
2.3 Assurer la mise en œuvre du plan d'action régional	2.3.2 Informer les membres des comités régionaux des progrès accomplis, relever les réussites et, lorsqu'il y a lieu, les défis et enjeux en lien avec le plan d'action.	S.O.	Coordination régionale Comité de travail	Continu	
Évaluation des activités régionales : 2.4 Assurer la mise en place de mécanismes pour mesurer l'impact du plan d'action régional (cibles et priorités établies)	2.4.1 Travailler de manière proactive et mettre en place des stratégies et pistes d'action efficaces en vue de bien desservir les apprenantes et apprenants et assurer l'atteinte des cibles et priorités établies dans le plan d'action.	S.O.	Comité directeur, Comité interconseil , Comité de travail, Coordination régionale	Continu	
	2.4.2 Veiller à ce que chaque partenaire qui offre des activités d'anticipation et de transition ait mis en place un mécanisme permettant de mesurer l'appréciation des apprenantes et apprenants, enseignants-accompagnateurs et représentants DR des conseils scolaires).	S.O.	Comité de travail Coordination régionale	Continu	
Gestion efficace des fonds régionaux : 2.5 Assurer la gestion et l'allocation efficaces des fonds selon les priorités régionales	2.5.1 Faciliter le processus de répartition des fonds régionaux en tenant compte des besoins et priorités des différents partenaires de la région.	S.O.	CSViamonde, CSCProvidence, CSCMonAvenir Coordination régionale	Novembre 2019, continu	

PLAN D'ACTION 2019-2020 - Région du CSO – Modifié le 20 novembre 2019

	<p>2.5.2 Effectuer le suivi des dépenses encourues et conserver toutes pièces justificatives, en appui, à des fins de vérification comptable.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapports financiers (incluant SAP) dû à la coordonnatrice régionale au : <ul style="list-style-type: none"> ○ 31 janvier 2020 ○ 14 avril 2020 ○ 26 juin 2020 ○ 28 août 2020 	S.O.	Conseil banquier (CSC Providence), Coordination régionale en appui	31 janvier 2020 14 avril 2020 26 juin 2020 28 août 2020	
	<p>2.5.3 Travailler en étroite collaboration avec le <i>Service des finances</i> du conseil scolaire banquier et la personne désignée par le conseil (Direction de Services) pour assurer un suivi budgétaire efficace.</p>	S.O.	Coordination régionale	Continu	
	<p>2.5.4 Collaborer, selon les échéanciers préétablis, à la préparation des rapports financiers demandés par le Ministère.</p>	S.O.	Conseil banquier, Coordination régionale en appui	21 février 2020 4 mai 2020 14 septembre 2020	

3e axe d'intervention : Communication

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan
Communication pour favoriser la collaboration : 3.1. Mettre en place des stratégies ou des mécanismes de communication efficaces afin d'encourager, de faciliter et de maintenir les liens de collaboration entre les divers partenaires DR	3.1.1 Rédiger et diffuser <i>Les Points saillants</i> présentant les principales activités accomplies dans la région.	S.O.	Coordination régionale	Février 2020 Juin 2019	
	3.1.2 Mettre à jour le protocole établissant la procédure de communication entre les partenaires du palier secondaire et du palier postsecondaire, dans le cadre de la mise en œuvre des activités d'anticipation / transition.	S.O.	Comité de coordination provincial Comité de travail Coordonnatrice régionale	Septembre 2019	
	3.1.3 Partager aux membres des comités les documents clés, dont les ordres du jour, les comptes rendus de réunion et les présentations (Google Drive).	S.O.	Coordination régionale	Continu	
	3.1.4 Établir, en collaboration avec les membres des comités, les dates de réunions et d'activités de la région.	S.O.	Coordination régionale	Continu	
	3.1.5 Maintenir et respecter le protocole de communication entre les institutions postsecondaires et les conseils scolaires et le processus d'inscription aux activités	S.O.	Comité de travail	Continu	
	3.1.6 Maintenir et respecter le protocole de communication entre les institutions postsecondaires et les conseils scolaires et le processus d'inscription aux activités	S.O.	Comité interconseil, Comité de travail	Continu	
	Diviser les places en 3 pour les 3 premières semaines de la période d'inscriptions, ensuite les places sont				

PLAN D'ACTION 2019-2020 - Région du CSO – Modifié le 20 novembre 2019

	distribuées aux conseils qui en ont besoin, premier arrivé-premier servi. Sauf si les places sont illimités et sans objets pour la Caravane des programmes				
Communication pour promouvoir les activités : 3.2. Développer de nouveaux outils de communication et de promotion des activités appuyées par DR ou améliorer les outils existants	3.2.1 Contribuer à la conception d'outils de communication / promotion pour les activités collaboratives	\$	Comité interconseil Coordination régionale	Continu	
	3.2.2 Acheminer aux partenaires le tableau synthèse et les outils de promotion liés aux activités d'anticipation / transition.	S.O.	Coordination régionale	Novembre 2019	
	3.2.3 Utiliser et encourager l'utilisation de <i>Twitter</i> pour faire rayonner les activités de l'initiative DR.	S.O.	Coordination régionale	Continu	

4^e axe d'intervention : Programmes

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan annuel 19-20
<p>Optimisation de la mise en œuvre des programmes :</p> <p>4.1 Collaborer avec tous les partenaires régionaux (conseils scolaires, partenaires postsecondaires et experts-conseils) pour optimiser la mise en œuvre des programmes regroupés sous DR</p>	<p>4.1.1. Faciliter le travail de collaboration entre les partenaires en coordonnant les rencontres des différents comités régionaux (préparation des ordres du jour, rédaction des comptes rendus et réalisation des suivis découlant des réunions).</p>	<p>S.O.</p>	<p>Comité interconseil, Comité de direction Comité de travail, Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	
<p>Optimisation de la mise en œuvre des programmes :</p> <p>4.2. Développer, en collaboration avec les partenaires clés; des stratégies, activités et ressources (incluant des outils de sensibilisation/promotion) favorisant la mise en œuvre des programmes regroupés sous l'initiative DR</p>	<p>4.2.1 Identifier les moyens qui pourraient être mis en œuvre pour mieux promouvoir les programmes regroupés sous DR – (DRC, MHS, COOP, PAJO) et qui sont reliés au STIM (Sciences, technologie, ingénierie et les mathématiques)</p>	<p>CSCProvidence : \$ CSCMonAvenir : \$ CSViamonde : \$</p>	<p>Comité interconseil Comité de travail Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	
	<p>4.2.2 Faciliter le travail de collaboration entre les partenaires par la coordination des activités et/ou ressources communs tout en favorisant la vision et le mandat de DR.</p>	<p>\$</p>	<p>Comité directeur Comité interconseil Coordination régional</p>	<p>Continu</p>	

PLAN D'ACTION 2019-2020 - Région du CSO – Modifié le 20 novembre 2019

	4.2.3 Faciliter, au sein des conseils scolaires, la diffusion et l'utilisation des ressources et des stratégies développées afin de favoriser la participation des apprenantes et apprenants aux activités DR.	S.O.	Comité interconseil Comité de travail Coordination régionale	Continu	
Suivi des activités : 4.3 Mesurer l'atteinte des résultats des programmes et activités qui relèvent de DR et qui sont liés aux programmes	4.3.1 Comparer aux cibles provinciales établies, pour chacun des trois conseils scolaires, les taux de participation des apprenantes et apprenants aux différents programmes et discuter des résultats obtenus.	S.O.	Comité interconseil Comité de travail Coordination régionale	Continu	
Impact des programmes et activités : 4.4 Identifier et documenter l'impact des programmes et activités connexes sur la rétention des apprenantes et apprenants au sein du continuum d'apprentissage en langue française	4.4.1 Produire un bilan annuel résumant les principales activités mises en œuvre au cours de l'année par les partenaires des comités de DR (incluant les points saillants de l'année).	S.O.	Coordination régionale	Juin 2020	

4e axe d'intervention : programmes (COOP)

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan annuel 19-20
4.5 Mettre en œuvre le Programme d'éducation coopérative :	4.5.1 Appuyer les conseils scolaires dans la mise en œuvre d'activités de sensibilisation et de promotion pour les apprenants et apprenantes de la 7 ^e à la 12 ^e , afin de mettre en valeur l'éducation coopérative et mieux faire connaître les compétences recherchées pas les employeurs.	CSCProvidence : \$ CSCMonAvenir : \$ CSViamonde : \$	Conseils scolaires Coordination régionale	Continu	
Indicateur : Taux de participation en éducation coopérative (au sein des apprenantes et apprenants de 10 ^e , 11 ^e et 12 ^e années	4.5.2 Promotion du Coop-PAJO auprès des employeurs (objet de reconnaissance pour les employeurs)	CSCProvidence : \$ CSCMonAvenir : 0 \$ CSViamonde : \$	Comité interconseil Coordination régionale	Continu	
	4.5.3 Appuyer les conseils scolaires afin de sensibiliser les parents à la valeur ajoutée du programme d'éducation coopérative.	CSCProvidence : \$ CSCMonAvenir : \$ CSViamonde : \$	Conseils scolaires Coordination régionale	Continu	
Cible provinciale (CSLF): Augmenter le taux de participation en éducation coopérative, dans tous les différents modèles de prestation de cours, soit, pour le coop régulier, le coop d'été et le coop en éducation permanente afin d'obtenir un taux de participation tous modèles confondus de 25%.	4.5.4 Favoriser l'accès au programme d'éducation coopérative (appui financier au transport de l'élève), particulièrement là où les cibles provinciales ne semblent pas en voie d'être atteintes (régulier, été et éducation permanente). Faciliter le transport pour les stages d'éducation coopérative réguliers et été	CSCMonAvenir : \$ CSViamonde : \$ CSCProvidence : \$	Comité interconseil Coordination régionale	Continu	

PLAN D'ACTION 2019-2020 - Région du CSO – Modifié le 20 novembre 2019

<p>4.5.5 Faciliter la participation du personnel enseignant COOP-PAJO à des rencontres-conseils ou une rencontre inter-conseils (transport, hébergement, suppléance) et faciliter le réseautage.</p>	<p>CSCProvidence : \$ CSCMonAvenir : \$ CSViamonde : \$</p>	<p>Comité interconseil Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	
<p>4.5.6 Faciliter la participation du personnel enseignant COOP-PAJO (une personne par conseil scolaire) à la conférence de l'Association de l'éducation coopérative de l'Ontario (AECO)</p>	<p>CSCProvidence : \$ CSCMonAvenir : \$ CSViamonde : \$</p>	<p>Comité interconseil Coordination régionale</p>		

4e axe d'intervention : programmes (DRC)

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan annuel 19-20
<p>Double reconnaissance de crédit</p> <p>4.6. Mettre en œuvre le Programme de double reconnaissance de crédit.</p> <ul style="list-style-type: none"> Indicateur : Taux de participation aux programmes de la double reconnaissance de crédit (DRC) 	4.6.1 Appuyer ÉPR16 afin de collaborer à l'atteinte des cibles provinciales de la DRC	S. O	EPR 16 Coordination régionale	Continu	
<p>Cible provinciale (CSLF) : Augmenter le taux de participation aux programmes de la double reconnaissance de crédit (DRC) dans chacune des écoles de langue française, incluant celles qui offrent des cours pour les apprenantes et apprenants adultes jusqu'à 21 ans, et ce, d'au moins 50 % ou jusqu'à l'atteinte de 5 % de l'effectif 11^e/12^e années.</p>	4.6.2 Analyser les données, par école et par conseil, et établir des stratégies là où les taux de participation à la DRC s'éloignent de la cible provinciale.	S.O.	EPR 16 Coordination régionale	Continu	
	<p>4.6.3 Accompagnement des écoles dans la mise en oeuvre des DRC enseignées dans les écoles, au collège et/ou en équipe.</p> <p>(Ex: suppléance pour libérer les enseignants pour la co-planification des cours pour les DRC enseignés en équipes, suivis auprès des classes, etc)</p>	<p>MonAvenir:</p> <p>CSViamonde:</p> <p>Providence: \$</p>	Comité interconseil Coordination régional	Continu	
	4.6.4 DRC - PAJO niveau 1 (pour les fonds qui ne sont pas approuvés par IJECT)	<p>Providence: \$</p> <p>Viamonde: \$</p> <p>MonAvenir:</p>	Comité interconseil Coordination régional	Printemps 2020	

PLAN D'ACTION 2019-2020 - Région du CSO – Modifié le 20 novembre 2019

		\$			
--	--	----	--	--	--

4e axe d'intervention : programmes (MHS)

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan annuel 19-20
<p>4.7 Mettre en œuvre le Programme de la Majeure Haute Spécialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs : Taux de participation aux programmes de la Majeure Haute Spécialisation (MHS) et taux d'obtention du DESO avec le sceau de la MHS. • Cible provinciale (CSLF) : Maintenir un taux de participation minimal de 25% au sein des programmes MHS tout en augmentant le taux d'obtention du DESO avec le sceau de la Majeure à 60% • Résultats visés : Appuyer les écoles qui n'ont pas atteint la cible de la MHS 	<p>4.7.1 Favoriser l'optimisation des programmes MHS matures qui relève des métiers spécialisés (p.ex., domaines de la construction, de la fabrication)</p> <p>Certifications spécialisés offertes en français aux élèves</p>	<p>Viamonde : \$ MonAvenir : \$ Providence : \$</p>	<p>Comité interconseil Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	
	<p>4.7.2 Faciliter la mise en œuvre d'occasions d'expériences contextualisées par un partenaire du secteur (ICE, littératie mathématique et codage) en lien avec les métiers spécialisés.</p>	<p>Viamonde : \$ MonAvenir: \$ Providence : \$</p>	<p>Comité interconseil Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	

4e axe d'intervention : programmes (PAJO)

PLAN D'ACTION 2019-2020 - Région du CSO – Modifié le 20 novembre 2019

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan annuel 19-20
<p>4.8 Mettre en œuvre le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Indicateur : nombre de participants et apprentis inscrits au Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) 	<p>4.8.1 Appuyer les conseils scolaires dans la création et la mise en œuvre d'activités de sensibilisation et de promotion de la voie de l'apprentissage auprès des apprenantes et apprenants de la 7^e à la 12^e année, afin de mieux faire connaître le domaine des métiers spécialisés, le PAJO et les principaux besoins de main-d'œuvre.</p>	<p>CSCProvidence : \$ CSCMonAvenir : \$ CSViamonde : \$</p>	<p>Comité interconseil Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Cible provinciale (CSLF) : Atteindre un taux de participation de participants au <i>Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario</i> (PAJO) de 12,5% et un taux d'apprentis inscrits au PAJO de 1,5%). 	<p>4.8.2 Appuyer les conseils scolaires dans la création et la révision de ressources visant à sensibiliser les parents à la voie de l'apprentissage (PAJO), à ses avantages et aux opportunités de carrière dans le domaine des métiers spécialisés</p>	<p>S.O.</p>	<p>Comité interconseil Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	
	<p>4.8.3 Faciliter le transport, les outils et l'équipement de sécurité des apprenantes et apprenants afin de permettre un plus grand accès au PAJO.</p>	<p>CSCProvidence : \$ CSCMonAvenir : \$ CSViamonde : \$</p>	<p>Comité interconseil</p>	<p>Continu</p>	

PLAN D'ACTION 2019-2020 - Région du CSO – Modifié le 20 novembre 2019

	4.8.4. Sensibilisation des élèves de la 7e à 12e année aux métiers spécialisés et technologies via la participation à des événements (activités extérieures à l'école)	CSCProvidence : \$ CSCMonAvenir : \$ CSViamonde : \$	Comité interconseil Comité directeur Coordination régionale	Continu	
	4.8.5 Appuyer l'offre de Certifications de permettre aux apprenantes et apprenants visés d'avoir accès aux placements, comme le stipule la loi du ministère du Travail.	CSCProvidence: \$ CSCMonAvenir : \$ CSViamonde : \$	Comité interconseil Coordination régionale	Continu	
	4.8.6 Continuer à appuyer la mise en œuvre d'initiatives visant à valoriser le domaine des métiers et la voie de l'apprentissage auprès de diverses clientèles cibles (p. ex. : activités de transition pour les filles, World of Choices, etc)	CSCProvidence: \$ CSCMonAvenir : \$ CSViamonde : \$			
	4.8.7 Faciliter la participation d'un(e) enseignant(e), par conseil scolaire, à la conférence du <u>Conseil ontarien de l'éducation technologique (OCTE)</u>	CSCProvidence : \$ CSCMonAvenir : \$ CSViamonde : \$	Comité interconseil Coordonnatrice régionale		

PLAN D'ACTION 2019-2020 - Région du CSO – Modifié le 20 novembre 2019

	4.8.8 Bourse Pajo	250\$ par conseil Providence: 250\$ MonAvenir: 250\$ Viamonde: 250\$			
--	-------------------	---	--	--	--

5e axe d'intervention : Transition après le secondaire & STIM

Cibles provinciales DR 2018-2023 :

- 100% des écoles secondaires participeront annuellement à l'une ou plus des activités d'anticipation ou des projets de transition. De plus, les taux d'appréciation suite à la participation à celles-ci seront comme suit, et ce, pour chacune des activités :
 - un minimum de 80% des élèves auront indiqué qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits de leur expérience;
 - un minimum de 80% des membres du personnel enseignant accompagnateur auront indiqué qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits de l'expérience et que l'activité est à répéter;
 - 100% des représentantes et représentants des conseils scolaires siégeant aux comités de travail DR qui ont été impliqué dans l'activité auront indiqué qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits de l'organisation de l'activité et que celle-ci est à répéter.

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan annuel 19-20
<p>Optimisation de la mise en œuvre des activités : 5.1 Collaborer avec tous les partenaires régionaux (conseils scolaires, partenaires postsecondaires et experts-conseils) pour optimiser l'offre et la mise en œuvre d'activités de transition/d'anticipation qui répondent aux besoins des apprenantes et apprenants</p>	<p>5.1.1 Cibler les besoins des apprenantes et apprenants de la région, en collaboration avec tous les partenaires, en vue d'offrir une programmation d'activités éducatives de qualité, variées et pertinentes.</p>	S.O.	Comité directeur et de travail Comité de travail Coordination régionale	Continu	
	<p>5.1.2 Faciliter les visites d'apprenants de 12^e année de la filière pré-emploi dans les centres d'emploi, la présentation des programmes et services et la présentation d'ateliers préparatoires au marché du travail.</p>	S.O.	Comité interconseil Coordination régionale	Continu	

PLAN D'ACTION 2019-2020 - Région du CSO – Modifié le 20 novembre 2019

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan annuel 19-20
<p>Optimisation de la mise en œuvre des programmes :</p> <p>5.2 Développer, en collaboration avec les partenaires clés, des stratégies et des ressources (incluant des outils de sensibilisation/promotion) favorisant la mise en œuvre des activités de transition/d'anticipation</p>	<p>5.2.1 Concevoir, s'il y a lieu, des activités nouvelles ou réviser les activités d'anticipation et de transition existantes en vue de continuer à bien desservir l'ensemble des apprenantes et apprenants de la région du CSO.</p>	S.O.	Comité directeur Comité interconseil Comité de travail Coordination régionale	Continu	
	<p>5.2.2 Renforcer les liens existants entre les activités de transition, le <i>Curriculum du secondaire</i> et la politique <i>Tracer son itinéraire vers la réussite</i> en vue de rendre les activités encore plus pertinentes et bénéfiques pour les apprenants et apprenantes.</p>	S.O.	Comité interconseil Comité de travail Coordination régionale	Continu	
<p>Suivi des activités :</p> <p>5.3 Mesurer l'atteinte des résultats des activités offertes</p>	<p>5.3.1 Mettre à jour les grilles d'appréciation et poursuivre leur administration à la fin de chacune des activités DR, en vue de déterminer la qualité et la pertinence des activités offertes, et ce, dans une perspective d'amélioration continue.</p>	S.O.	Comité de travail Coordination régionale	Continu	
	<p>5.3.2 Analyser les taux de participation et de satisfaction des apprenantes et apprenants aux diverses activités de transition et discuter des résultats obtenus avec les membres des divers comités.</p>	S.O.	Comité de travail Coordination régionale	Continu	

PLAN D'ACTION 2019-2020 - Région du CSO – Modifié le 20 novembre 2019

<p>Impact des activités :</p> <p>5.4 Identifier et documenter l'impact des activités de transition sur la rétention des apprenantes et apprenants au sein du continuum d'apprentissage en langue française</p>	<p>5.4.1 Préparer le rapport d'activités de l'année 2018-2019 faisant état de la participation des apprenantes et apprenants à chacune des activités d'anticipation et de transition DR (par conseil scolaire et par école), présenter les données aux membres des comités et tenir compte des résultats obtenus lors de l'établissement des prochaines activités.</p>	<p>S.O.</p>	<p>Coordination régionale Comité de travail Comité directeur</p>	<p>Novembre 2019</p>	
---	--	-------------	--	----------------------	--

Annexe A – Statistiques & Cibles

4 ^e axe d'intervention : programmes								
Éducation coopérative								
Mettre en œuvre le Programme d'éducation coopérative .								
<ul style="list-style-type: none"> Indicateur : Taux de participation en éducation coopérative (au sein des apprenantes et apprenants de 10^e, 11^e et 12^e années) Cible provinciale (CSLF) : Augmenter le taux de participation en éducation coopérative, dans tous les différents modèles de prestation de cours, soit, pour le coop régulier, le coop d'été et le coop en éducation permanente afin d'obtenir un taux de participation tous modèles confondus de 25%. 								
Données de la région du CSO	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Cibles provinciales 2018-2023
Taux de participation (tous modèles confondus)	15%	16%						25%
Source : SISON (EDU)								

4 ^e axe d'intervention : programmes								
Double reconnaissance de crédit								
Mettre en œuvre le Programme de double reconnaissance de crédit .								
<ul style="list-style-type: none"> Indicateur : Taux de participation aux programmes de la double reconnaissance de crédit (DRC) Cible provinciale (CSLF) : Augmenter le taux de participation aux programmes de la double reconnaissance de crédit (DRC) dans chacune des écoles de langue française, incluant celles qui offrent des cours pour les apprenantes et apprenants adultes jusqu'à 21 ans, et ce, d'au moins 50 % ou jusqu'à l'atteinte de 5 %. Résultats visés : Encourager la participation des apprenantes et apprenants à des études collégiales (DRC) afin de promouvoir la transition postsecondaire. 								
Données de la région du CSO	Données 2016-2017 (historiques)	Données 2017-2018	Données 2018-2019	Données 2019-2020	Données 2020-2021	Données 2021-2022	Données 2022-2023	Cible provinciale 2018-2023
Nombre d'écoles secondaires de langue française de la région offrant des cours au cycle supérieur (11 ^e -12 ^e années)	32	32						

Nombre d'écoles de la région avec un taux de participation à la DRC au moins au niveau de la cible provinciale (≥ 5 %)	17	17						100%
Pourcentage des écoles avec un taux de participation au moins au niveau de la cible provinciale	53%	53%						
Nombre d'écoles ayant augmenté leur taux de participation à la DRC d'au moins 50% mais n'ayant pas atteint la cible provinciale (5%)	3	2						
Pourcentage des écoles de la région avec un taux de participation au moins au niveau de la cible provinciale ou qui ont augmenté leur taux de participation d'au moins 50%	62,5%	59,4%						

4e axe d'intervention : programmes

Mettre en œuvre le **Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)**

- Indicateur : nombre de participants et apprentis inscrits au Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)

Cible provinciale (CSLF) : Atteindre un taux de participation de participants au *Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)* de 12,5% et un taux d'apprentis inscrits au PAJO de 1,5%.

Données de la région du CSO	2016-2017 (données historiques)	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2013	Cibles provinciales 2018-2023
Nombre de participants au PAJO	180	179						-
Taux de participation au PAJO	5,7%	5,5%						12,5%
Nombre d'apprentis inscrits au PAJO	21	24						-
Taux d'apprentis inscrits au PAJO	0,66%	0,74%						1,5%

Source : SIEO (MESFP)

4e axe d'intervention : programmes

Majeure Haute Spécialisation

Mettre en œuvre le Programme de la Majeure Haute Spécialisation.

- Indicateurs : Taux de participation aux programmes de la Majeure Haute Spécialisation (MHS) et taux d'obtention du DÉSO avec le sceau de la MHS.
- Cible provinciale (CSLF) : Maintenir un taux de participation minimal de 25% au sein du programme de la Majeure Haute Spécialisation tout en augmentant le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario avec le sceau de la majeure à 60%.

Résultats visés : Appuyer le succès des MHS actuelles et futures dans la région du CSO afin d'aider chaque élève à s'épanouir dans les composantes obligatoires d'une MHS.

Données de la région du CSO	2016-2017 (données historiques)	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Cibles provinciales 2018-2023
Taux de participation à la majeure	23%	27%						≥25%
Taux d'obtention du DÉSO avec le sceau de la Majeure	51%	82%						60%

Source : SISO_n (EDU)